ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 18 mars 2010 — N° 96

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Thériault (Anjou) fait une déclaration concernant la présence des athlètes québécois aux Jeux paralympiques.

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant M. Albert Côté.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration concernant Mme Christiane Garant et son entreprise Myco Anna.

M. Robert (Prévost) fait une déclaration concernant le bicentenaire de la saisie du journal Le Canadien.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant l'inauguration de La Maison Au Diapason.

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration concernant Mme Jennifer Heil.

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) fait une déclaration concernant Place aux jeunes de Bécancour/Daveluyville et Nicolet-Yamaska.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration concernant l'organisme APICO dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant l'école secondaire d'Oka.

M. Reid (Orford) fait une déclaration concernant M. Georges Vaillancourt.

À 9 h 58, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée par le député de Berthier, le 2 décembre 2009, concernant les mesures gouvernementales en matière de recyclage.

(Dépôt n° 1109-20100318)

La réponse du gouvernement aux trois pétitions déposées par la députée de Duplessis, le 17 février 2010, concernant l'exploration et l'exploitation de mines d'uranium au Québec.

(Dépôt n° 1110-20100318)

Dépôts de rapports de commissions

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 16, 17 février, les 9, 10, 11 mars ainsi que les 16 et 17 mars 2010, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 78, Loi modifiant la Loi électorale concernant la représentation électorale et les règles de financement des partis politiques et modifiant d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 1111-20100318)

Dépôts de pétitions

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 327 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le Québec et l'énergie nucléaire.

(Dépôt n° 1112-20100318)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Doyer (Matapédia) dépose :

> L'extrait d'une pétition, signée par 5 225 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le soutien aux parents d'un enfant handicapé.
>
> (Dépôt n° 1113-20100318)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) dépose :

> L'extrait d'une pétition, signée par 510 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.
>
> (Dépôt n° 1114-20100318)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, à la séance du 17 mars 2010, sur la motion proposée par M. Aussant (Nicolet-Yamaska) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

> QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de faire en sorte que les contribuables n'aient qu'un seul rapport d'impôt à produire en présentant une offre formelle au gouvernement fédéral pour que le gouvernement du Québec perçoive l'ensemble de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **68** en annexe)

Pour : **51** Contre : **61** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier) présentent une motion concernant la mise en place d'un bureau indépendant de placement de la main-d'œuvre syndiquée dans le milieu de la construction; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Gautrin (Verdun) présente une motion concernant le financement des partis politiques provinciaux; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier), M. Bédard (Chicoutimi), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie) présentent une motion concernant le financement des partis politiques provinciaux ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie) proposent conjointement :

> QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement fédéral la conclusion dans les plus brefs délais d'une entente avec le gouvernement du Québec relativement à l'exploration et l'exploitation pétrolière et gazière dans la partie québécoise du Golfe du Saint-Laurent;

> Que cette entente soit conclue dans le respect de la position du Québec en ce qui a trait au statut constitutionnel du Golfe du Saint-Laurent et qu'elle se fasse en comportant les mêmes avantages que ceux contenus dans les ententes signées avec Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 220 du Règlement, un vote par appel nominal est tenu à la demande de M. Khadir (Mercier).

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **69** en annexe)

Pour : **110** Contre : **1** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée à l'égard du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines;

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée à l'égard du projet de loi n° 67, Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux;

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée à l'égard du projet de loi n° 83, Loi encadrant l'obligation faite à l'État de financer certains services juridiques;

— la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée à l'égard du projet de loi n° 64, Loi donnant suite à l'énoncé économique du 14 janvier 2009, au discours sur le budget du 19 mars 2009 et à certains autres énoncés budgétaires.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement :

— la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre et de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé « Vers un développement durable de la pratique ».

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 26 mars 2010, M. Marceau (Rousseau) s'adressera à M. Bachand, ministre des Finances, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La situation budgétaire du Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le projet de loi n° 57, Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier *(titre modifié)*.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, l'Assemblée procède de nouveau aux avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, modifie l'annonce faite précédemment et convoque :

— la Commission des institutions, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 83, Loi encadrant l'obligation faite à l'État de financer certains services juridiques.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 23 mars 2010, à 13 h 45 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 12 h 17, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 23 mars 2010, à 13 h 45 heures.

Le Président

YVON VALLIÈRES

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée par M. Aussant (Nicolet-Yamaska) :

(Vote n° 68)

POUR - 51

Aussant	Cousineau	Malavoy	Richard
Beaudoin	Curzi	Maltais	*[Marguerite-D'Youville]*
[Rosemont]	Deltell	Marceau	Robert
Beaudoin	Doyer	Marois	Roy
[Mirabel]	Drainville	Pagé	Simard
Bédard	Dufour	Pelletier	*[Richelieu]*
Bergeron	Ferland	*[Rimouski]*	St-Arnaud
Bérubé	Girard	Pelletier	Traversy
Blanchet	Grondin	*[Saint-Hyacinthe]*	Tremblay
Bonnardel	Hivon	Picard	Trottier
Boucher	Khadir	Pinard	Turcotte
Bouillé	Kotto	Poirier	Villeneuve
Caire	Lapointe	Ratthé	
Champagne	Leclair	Rebello	
Cloutier	Léger	Richard *[Duplessis]*	

CONTRE - 61

Arcand	Charlebois	Huot	Paquet
Auclair	Chevarie	James	Pigeon
Bachand	Corbeil	Kelley	Reid
[Outremont]	Courchesne	L'Écuyer	Simard
Bachand	D'Amour	Lehouillier	*[Dubuc]*
[Arthabaska]	Diamond	Lessard	Sklavounos
Beauchamp	Drolet	MacMillan	St-Amand
Bergman	Dubourg	Mamelonet	St-Pierre
Bernard	Dupuis	Marcoux	Thériault
Bernier	Dutil	Marsan	Tomassi
Billette	Gagnon-Tremblay	Matte	Vallée
Blais	Gaudreault	Ménard	Vien
Bolduc	*[Hull]*	Moreau	Weil
Boulet	Gautrin	Morin	Whissell
Carrière	Gignac	Normandeau	
Charbonneau	Gonthier	Ouellette	
Charest	Hamad	Ouimet	

Sur la motion proposée conjointement par Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie) :

(Vote n° 69)

POUR - 110

Arcand	Charlebois	Kotto	Ratthé
Auclair	Chevarie	Lapointe	Rebello
Aussant	Cloutier	Leclair	Reid
Bachand	Corbeil	L'Écuyer	Richard
[Arthabaska]	Courchesne	Léger	*[Duplessis]*
Bachand	Cousineau	Lehouillier	Richard
[Outremont]	Curzi	Lessard	*[Marguerite-D'Youville]*
Beauchamp	D'Amour	MacMillan	Robert
Beaudoin	Deltell	Malavoy	Roy
[Rosemont]	Diamond	Mamelonet	Simard
Beaudoin	Doyer	Marceau	*[Dubuc]*
[Mirabel]	Drainville	Marcoux	Simard
Bédard	Drolet	Marois	*[Richelieu]*
Bergeron	Dubourg	Marsan	Sklavounos
Bergman	Dufour	Matte	St-Amand
Bernard	Dupuis	Ménard	St-Arnaud
Bernier	Dutil	Moreau	St-Pierre
Bérubé	Ferland	Morin	Thériault
Billette	Gagnon-Tremblay	Normandeau	Tomassi
Blais	Gaudreault	Ouellette	Traversy
Blanchet	*[Hull]*	Ouimet	Tremblay
Bolduc	Gautrin	Pagé	Trottier
Bonnardel	Gignac	Paquet	Turcotte
Boucher	Girard	Pelletier	Vallée
Bouillé	Gonthier	*[Saint-Hyacinthe]*	Vien
Boulet	Grondin	Pelletier	Villeneuve
Caire	Hamad	*[Rimouski]*	Weil
Carrière	Hivon	Picard	Whissell
Champagne	Huot	Pigeon	
Charbonneau	James	Pinard	
Charest	Kelley	Poirier	

CONTRE - 1

Khadir